

Aux membres du Synode

Lausanne, le 20 décembre 2017

Annulation de la séance supplémentaire prévue le 12 janvier 2018

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Lors de la session ordinaire des 3 et 4 novembre dernier, l'ordre du jour n'avait pas été épuisé, les points suivants n'ayant pas été abordés :

11. Motion « Pour une Eglise de témoins et de communautés vivantes »
Annexe : [texte de la motion](#)
12. Information du Conseil synodal sur les dotations et temps de discussion
Annexe : [rapport du Conseil synodal](#).

Il a semblé bon aux motionnaires de tendre une « main d'association » au Conseil synodal en lui proposant de collaborer directement avec lui au stade de l'élaboration du rapport « dotations », et cela dans la mesure où le Conseil synodal, par son président, avait publiquement déclaré s'inscrire dans la perspective théologique développée par la motion.

Le 22 novembre, le Conseil synodal a remis – de manière confidentielle – à une délégation des motionnaires le rapport « dotations » en cours de rédaction.

Cette même délégation des motionnaires a rencontré une délégation du Conseil synodal et quelques collaborateurs des Cèdres le 24 novembre pour discuter du rapport.

A la suite de cette rencontre et après des échanges internes, les motionnaires ont fait parvenir à la présidente du Synode, par la plume de Simon Buttica, le mail suivant, en date du 14 décembre, mail dont il nous paraît nécessaire qu'il soit porté à la connaissance des délégués.

[...]

Par le présent message, j'ai l'avantage de te signaler que Mme et MM. Florence Clerc Aegerter, Michel Henry, Pierre Edouard Brun, Jean-Luc Crisinel, Frédéric Keller, Sébastien Fague, Jacques Ballenegger, Laurent Lasserre, Virgile Rochat, Jean Urfer, Jean-Baptiste Lipp, Ariane Baehni, François Grasset, Françoise Schneiter, Lucien Nicolet, Suzette Sandoz et Simon Buttica sont d'accord de retirer la motion "Pour une Eglise de témoins et de communautés vivantes" (de fait, d'autres motionnaires auraient pu encore se décider pour un retrait d'ici demain, délai que nous avons fixé à l'interne; mais le nombre de 10 délégués synodaux nécessaires pour soutenir une motion n'étant plus atteint, j'ai anticipé à ce soir ladite échéance).

Attendu que 22 délégués au Synode avaient apposé leur signature au bas de ladite motion et que 10 délégués sont nécessaires pour déposer une motion selon le règlement de notre Eglise, **la motion est donc de facto retirée au profit des deux décisions supplémentaires que le CS a accepté d'ajouter à son rapport sur les dotations, et cela afin d'honorer les intentions fondamentales de notre motion.**

Les motionnaires m'ont néanmoins chargé de souligner ici que ce retrait n'est en rien un désaveu de la motion, jugé par beaucoup (et cela, bien au-delà des rangs du Synode) comme un texte fondateur pour l'EERV, ni une adhésion sans réserve aux décisions supplémentaires formulées par le CS. Précisément, la seconde décision est jugée par de nombreux motionnaires comme insuffisante : non seulement parce qu'elle n'énonce pas clairement dans quelle direction le CS souhaite repenser l'avenir des paroisses, mais surtout parce qu'elle subordonne cette réflexion au rapport sur le pluralisme. *Last but not least* : plusieurs motionnaires souhaitent rappeler ici que le retrait de la présente motion n'a pas été pris de gaité de cœur, mais a été motivé par un souci synodal de "tirer à la même corde" et de prendre part de manière constructive à la refondation de l'EERV. Le poids symbolique de ce retrait ne saurait donc être négligé.

Cela étant, je te remercie de prendre note du retrait, faute de *quorum*, de la motion "Pour une Eglise de témoins et de communautés vivantes" et de donner la suite qu'il convient à cet état de fait.

[...]

Le bureau remercie tant les motionnaires que le Conseil synodal de leur état d'esprit constructif et de leur bonne volonté.

En conséquence de cette annonce de retrait, le bureau du Synode a le plaisir de vous annoncer que le Synode ne sera pas convoqué à une session supplémentaire le 12 janvier 2018.

Par ailleurs, nous vous confirmons que le rapport « dotations » sera en ligne dans les [documents officiels](#) > *Synode 2018* dès cette même date du 12 janvier 2018.

En vous remerciant de prendre bonne note de cette importante annonce, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations fraternelles et nos vœux les meilleurs pour des fêtes bénies.

Au nom du bureau du Synode



Sylvie Arnaud
Présidente

François Paccaud
Secrétaire

Copie : Conseil synodal